

Faculté des sciences économiques, sociales et politiques



TRAV2254 Séminaire pluridisciplinaire de problématiques du travail

[60h] 8 crédits

Enseignant(s): Bernard Nyssen, Armand Spineux, Béatrice Van Haepere, Béatrice Van Haepere (supplée Armand Spineux)

Langue d'enseignement : français

Niveau : Deuxième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Analyse appliquée d'une problématique du travail, selon les approches et méthodes de plusieurs disciplines : sociologie, économie, gestion des ressources humaines, droit et relations industrielles. Perception de la complexité des réalités, des zones d'interdépendance, de cohérence ou d'incohérence. Recherche des facteurs explicatifs de l'interdépendance.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

La formation est assurée par 3 cotitulaires : chacun est chargé de l'analyse de la problématique selon l'approche et les méthodes de la discipline qui lui est propre : sociologie, gestion des ressources humaines, économie, droit et relations industrielles. Ces cotitulaires mettront conjointement en lumière les zones d'interdépendance des différentes analyses et (dans les limites du cheminement pédagogique) en dégageront les facteurs explicatifs.

- Les étudiants seront invités à expérimenter le travail de terrain : acteurs, organisations et situations concrètes de travail.
- Les étudiants devront réaliser un travail en sous-groupe. Les phases de travail collectif impliquent aussi un travail individuel entre chaque séance.

Résumé : Contenu et Méthodes

Ce séminaire a pour objet de permettre aux étudiants de lire, comprendre et analyser une situation relative au monde du travail en intégrant les apports de 3 disciplines: sociologie, droit et économie.

Le thème abordé est déterminé conjointement par les 3 co-titulaires.

Par exemple, l'évolution des conventions collectives de travail dans un secteur d'activités économiques. Evolution en termes de contenu, de niveau de la négociation, de contraintes économiques propres au secteur, d'enjeux des acteurs concernés par la négociation. Ce thème peut changer au fil des années mais ce principe d'exposition reste identique. Les étudiants sont amenés sur ce terrain à découvrir, en privilégiant une entrée disciplinaire, qu'elle peut utilement se compléter et s'enrichir de la connaissance qu'apportent les autres disciplines, que la réalité observée forme un tout complexe qui ne se livre, même dans une optique choisie, qu'avec l'aide du regard croisé que peuvent apporter les autres disciplines.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Le séminaire est organisé au second quadrimestre de la deuxième licence

Les assistants seront à la disposition des étudiants lors de séances intégrées. Les dates figureront aux valves de l'IST. Les étudiants réunis par sous-groupes présenteront un travail écrit sur lequel portera l'évaluation.

Cet enseignement relève d'un programme à horaire décalé du soir et/ou du samedi.

Les professeurs définissent de concert le choix d'un thème de travail

Les professeurs travaillent en équipe.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

TRAV22	Deuxième licence en sciences du travail	(8 crédits)	Obligatoire
TRAV2M1/GE	Master en sciences du travail (option générale)	(8 crédits)	Obligatoire